Image not found or type unknown

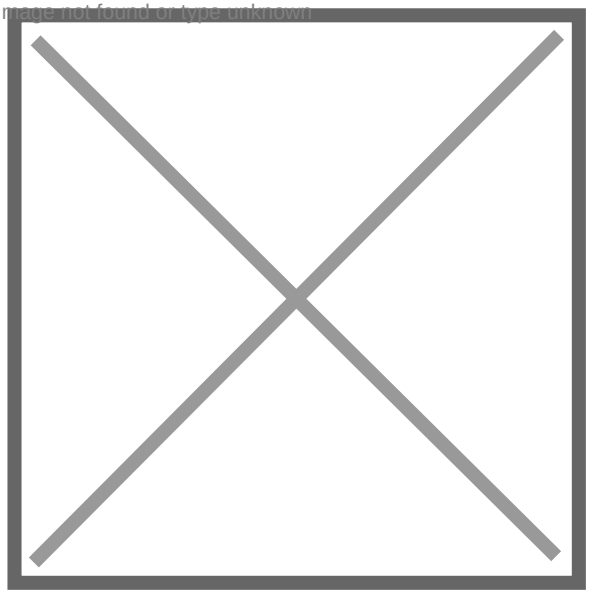

Partage d'un lieu de travail

Par **ZEZETTEVAL**, le **31/07/2014** à **20:03**

Bonjour,
je travaille en tant qu 'aide a domicile avec un cdi payer aux heures.
J'ai depuis trois ans une mamie dont je m'occupe tous les jours du lundi au vendredi qui a droit a 44 heures avec qui je n ai jamais eu de probleme.
J'ai ete en conges et pendant ma periode de conges elle a eu une remplaçante.
A ma rentrée j'ai eu la surprise de me dire que mon patron avait changer qu'il me remplacer par cette personne que je ne faisait plus mes heures avec cette personne or c'est faux c'est ma mamie qui a demander a nous avoir toutes les deux.
Donc ma patron a partager je l'ai plus que mardi mercredi jeudi et l'autre personne lundi et vendredi.
Je voudrais savoir si ils ont le droit de m enlever mes heures pour partager avec cette autre personne étant donner que j'ai un contrat chez eux.
Mon patron m'a dit qu il était a l'ecoute de ses beneficiaires.
J'aimerai savoir si j'ai le droit ou pas de recuperer mes heures chez cette mamie ou me la faire remplacer.

Par **pat76**, le **07/08/2014** à **17:12**

Bonjour

Vous avez signé un contrat de travail sur lequel il est obligatoirement précisé le nombre d'heures que vous devez effectuées?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés